

19e journée mondiale du braille

Le 4 janvier la « Journée Mondiale du Braille » célèbre la naissance de son inventeur Louis Braille. Étiquettes, livres, partitions musicales ou tablette numérique, cette écriture vieille de 200 ans continue d'être utilisée au quotidien par les personnes aveugles et malvoyantes dans 147 pays du monde.

CHIFFRES CLÉS FRANÇAIS*

1,3 million de personnes déficientes visuelles

65 000 personnes aveugles

1,2 million de personnes malvoyantes

CHIFFRES CLÉS MONDE

253 millions de personnes déficientes visuelles

36 millions de personnes aveugles

217 millions de personnes malvoyantes

DES DESTINS LIÉS, UNE VOLONTÉ PARTAGÉE

Cet alphabet tactile est né au sein de l'Institution Royale des Jeunes Aveugles, fondée à Paris en 1786 par Valentin Haüy afin de leur permettre d'accéder à la lecture jugée prioritaire. Suite à un accident qui l'avait privé de la vue à l'âge de trois ans, Louis Braille avait été intégré comme boursier. Au cours de ses années d'études, il assiste à la présentation du système de sonographie par Charles Barbier de La Serre, basé sur la retranscription des sons. Cet élève très doué décide alors de développer son propre système qu'il présente en 1827 à l'âge de 18 ans.

DES SIGNES ET DES LETTRES

Braille met en place son code alphabétique construit à partir de 2 rangées de 3 points et permettant 64 combinaisons comprenant l'alphabet, les accents, la ponctuation, les caractères musicaux... Alors qu'il n'a cessé d'évoluer, le système mis au point par Louis Braille représente le premier moyen d'alphabétisation pour les aveugles, adapté à de nombreuses langues. Il est encore utilisé par les personnes aveugles ou

* Source : extrapolation 2008/enquête HID (Handicaps - Incapacités - Dépendance) réalisée par l'INSEE en deux vagues successives : 1988 et 1999-2000.

malvoyantes, notamment pour tout ce qui relève de l'apprentissage, de l'éducation, de la formation.

LA PLUS GRANDE COLLECTION DE LIVRES EN BRAILLE

La promotion du braille constitue l'un des principaux enjeux de l'association Valentin Haüy à travers son apprentissage, la traduction de textes et l'impression de documents, la participation au développement du braille numérique, et sa médiathèque qui propose plus de 20 000 livres en braille papier et 4 300 livres en braille numérique ! Cela représente la plus importante collection de livres en braille intégral et abrégé de France. Romans, livres policiers, biographies, livres de cuisine, documentaires historiques, etc. sont ainsi mis à la disposition des publics empêchés de lire à cause d'une déficience visuelle, d'un handicap mental ou d'un handicap moteur. Toutes ces références sont disponibles sur sa plateforme en ligne ÉOLE (www.eole.avh.asso.fr/)

Michelle, 68 ans, lectrice malvoyante : « Moi qui étais une grande lectrice, j'avais peur de perdre ce goût, en même temps que ma vue. L'apprentissage du braille m'a permis de renouer avec le plaisir de déchiffrer à nouveau tout un langage, de trouver les mots justes, la grammaire et l'orthographe. »

TRANSCRIPTIONS MUSICALES À QUATRE MAINS

L'imprimerie de l'association Valentin Haüy propose historiquement un service de transcription en Braille de partitions de musique qui s'inscrit dans sa mission. Françoise Chevalier et Kevin Robin figurent parmi les rares transpositeurs français qui rendent accessibles les partitions musicales aux déficients visuels. Formé en 2008 par l'association Valentin Haüy, le duo met son expertise de la musicographie braille à leur service. « Nos transcriptions permettent aux musiciens professionnels et amateurs qui ne peuvent pas lire les partitions traditionnelles en noir [Cf. documents imprimés], de s'adonner à leur passion. » Depuis son arrivée en 1982, Françoise Chevalier a vécu de l'intérieur les évolutions de ce métier hors du commun. « J'ai commencé à travailler manuellement à la tablette et au poinçon, avant de disposer de la machine Perkins. » Le passage au clavier informatique permettant de dupliquer les partitions une fois transcrites est venu simplifier le travail. En raison de la complexité de la musique, il n'existe encore aucun logiciel capable d'effectuer cette transcription minutieuse à ce jour.

METTRE LES NOTES À LA PORTÉE DE TOUS

Lorsque Kevin Robin la rejoint en 2008, ils viennent répondre ensemble à une demande qui ne cesse de se diversifier. « Le répertoire en Braille s'est élargi au fil des ans ; nous pouvons passer du classique à la bossa nova, mais aussi de l'orgue au

piano ou à la guitare. » Le catalogue de l'association compte aujourd'hui plus de 3 500 œuvres de tous les styles et pour tous les musiciens. « Des choristes, des professeurs de musique, des étudiants ou encore des compositeurs (tel que Jean-Pierre Leguay qui a été organiste titulaire aux grands orgues de Notre-Dame de Paris), font appel à nous. » Plus de 350 clients leur font régulièrement parvenir des partitions à transcrire en Braille selon leurs besoins particuliers. Afin de contribuer à l'ouverture de nouveaux horizons musicaux, ils se sont récemment lancés dans la publication de LA PAUSE MUSICALE, une revue en braille dans laquelle ils proposent une sélection d'articles parus dans Classica, Rock&Folk et Jazz Magazine.

TRANSMETTRE LE PATRIMOINE MUSICAL

Ainsi que le souligne Françoise Chevalier, « pour faire ce métier, il faut connaître les écritures de tous les instruments. Nous sommes d'abord des musiciens et nous avons à cœur de respecter la partition d'origine pour la retranscrire fidèlement. » Très codifiée, la musicographie braille ne permet pas les extrapolations et aboutit à des partitions en tous points identiques à l'originale. « J'ai appris les différentes formes de braille (intégral, abrégé et musical) avant d'être formé à la transcription par Françoise. Nous travaillons chacun de manière autonome sur des partitions différentes. ». Et même si Kevin est un passionné de classique tandis que Françoise apprécie particulièrement le jazz et la variété, ils sont capables chacun de transcrire tous les genres de musique. À eux deux, Françoise et Kevin transcrivent chaque année environs 6 000 pages en braille du noir vers le braille.

RÉUSSIR LA TRANSITION NUMÉRIQUE DU BRAILLE

Alors que grâce aux progrès de la médecine, la cécité de naissance diminue, des cécités dites tardives touchent des seniors qui peuvent souffrir de problèmes de vue plus ou moins graves. (Cf. Glaucome, DMLA, etc.). Cet accroissement du nombre de déficients visuels va de pair avec l'essor de nouvelles technologies de l'information et de la communication susceptibles de répondre aux besoins des différents publics. Pour Manuel Pereira, Responsable Accessibilité numérique de l'association Valentin Haüy « le braille se trouve à un tournant de son histoire. Il doit impérativement réussir sa transition numérique pour accompagner efficacement l'inclusion des personnes en situation de handicap visuel. » À l'instar du monde de l'édition dans son ensemble, le support papier est de moins en moins utilisé pour lire le braille et des logiciels lecteurs d'écran intégrant un outil de reconnaissance de caractères sont désormais disponibles sur le marché. En tant qu'expert du Centre d'évaluation et de recherche sur les technologies pour les aveugles et les malvoyants (Certam), Manuel Pereira informe les personnes concernées des solutions existantes. « Une mission de veille et d'évaluation qui s'est étendue à la sensibilisation des entreprises, administrations et des acteurs économiques. »

PROMOUVOIR L'ACCESSIBILITÉ DU WEB

Moins de 10 % des sites Internet en France sont actuellement accessibles aux personnes en situation de handicap, qu'il soit visuel, auditif ou moteur. « Ils représentent au total quelque 17 millions de citoyens, consommateurs au même titre que les autres, qui ne peuvent accéder à des services publics comme privés. » Rendre des informations, des outils et des contenus accessibles via le web est une nécessité éthique ; c'est aussi une opportunité commerciale. « Des accords internationaux ont été signés (Cf. Traité de Marrakech) et des recommandations émises par les plus hautes instances (Cf. Convention relative aux droits des personnes handicapées de l'ONU). La méthodologie existe, il faut juste l'appliquer pour faire tomber les barrières culturelles, sociales, juridiques, physiques et institutionnelles qui constituent autant de restrictions à l'inclusion complète des personnes malvoyantes dans la société. »

Romain, journaliste, déficient visuel : « J'apprends le braille à l'association Valentin Haüy pour pouvoir être autonome dans la lecture de mes papiers à l'antenne sur mon clavier numérique braille. »

L'association Valentin Haüy, créée en 1889 par Maurice de La Sizeranne et reconnue d'utilité publique en 1891, déploie depuis 130 ans un grand nombre de services et d'actions à travers toute la France afin de :

- Défendre les droits des déficients visuels,
- Assurer leur formation et l'accès à l'emploi
- Restaurer et développer leur autonomie
- Promouvoir l'accès à l'écrit
- Proposer des activités culturelles, sportives et de loisirs accessibles

Contact : Agence Sophie Benoit Communication Yglinga BENOIT yglinga@sb-groupe.com 01 43 41 08 51 / 06 63 70 61 69

Association Valentin Haüy Émilie Lèbre & Carole Bailly e.lebre@avh.asso.fr/
c.bailly@avh.asso.fr 01 44 49 27 48